



# Coup de griffe

# Numéro 12

★ Périodique d'action syndicale de l'Union départementale CNT 30 - Hiver 2014 ★

« Coup de griffe » est  
édité par les  
syndicats CNT 30



## NOUS CONTACTER

**CNT Nîmes** : permanences  
syndicales tous les 1er  
mercredis du mois ( de  
18h30 à 20h) au 6 rue  
d'Arnal 30 000 Nîmes.

**Mail :** [cnt.nimes@cnt-  
f.org](mailto:cnt.nimes@cnt-f.org)

**Tel :** 09.50.07.60.88

**CNT Alès :** [cnt-ales@cnt-  
f.org](mailto:cnt-ales@cnt-f.org)

La permanence syndicale  
animée par des  
syndicalistes de la  
Confédération Nationale  
du Travail (CNT) est un  
lieu d'échanges, et  
d'actions collectives. Elle  
permet de vous informer  
sur la CNT et de vous  
renseigner sur vos droits,  
les démarches à faire pour  
des recours.

**Venez nous rencontrer  
pour connaître et faire  
appliquer vos droits**

## **NOS DROITS SOCIAUX NE SONT PAS NEGOCIABLES !**

Gouvernement et patronat s'entendent sur une chose : imposer des mesures d'austérité au prétexte d'une crise économique. Il s'agit là d'une succession de réformes visant à **remettre en cause l'ensemble des acquis sociaux des travailleurs** (Réformes des retraites, Loi sur « la sécurisation de l'emploi », pacte de « responsabilité »). Ces directives gouvernementales permettent au patronat et aux actionnaires de s'enrichir encore un peu plus sur le dos des salariés, poussés à une précarisation croissante et extrême.



Non satisfait de s'en être pris au soi-disant « coût du travail » (par des exonérations de cotisations sociales entre autre), le MEDEF soutenu par le gouvernement Ayrault, s'en prend au « coût du chômage » : les négociations de l'assurance chômage en cours, est l'occasion pour le gouvernement et le MEDEF de rogner encore un peu plus le droit des travailleurs privés d'emploi: durée d'indemnisation, montant des indemnités, accès à l'ouverture des droits etc... **Alors que le chômage en France a atteint la barre des 5 millions** (soit près de 10% de la population et même plus de 15% dans notre département). C'est donc en premier lieu au droit des précaires indemnisés d'être dans le collimateur.

Alors que le gouvernement a accordé plus **de 30 milliards d'euros au patronat par le pacte dit de responsabilité**, le MEDEF impose le maintien des exonérations de cotisations sociales pour les bas salaires, le maintien de la mesure de suppression du paiement des cotisations familiales et du crédit d'impôt compétitivité Emploi.

**Pour la CNT, réduire la cotisation sociale\*, sous prétexte de soulager les « charges » de l'entreprise, c'est réduire le salaire !** Les richesses produites dans les entreprises, sont le fruit de l'activité des travailleurs eux-mêmes, elles doivent donc leur revenir !

**\* LE SALAIRE SOCIALISE C'EST QUOI ?** Sur une fiche de paie, une partie du salaire est payée individuellement aux salariés, c'est le salaire net (ou salaire direct). L'autre partie, formée de cotisations sociales (le salaire indirect ou salaire socialisé), est versée dans les différentes caisses (sécurité sociale (branche maladie et retraite) UNEDIC, etc.) elle est immédiatement transformée en prestation sociale. Cette cotisation sociale, représente environ 40 % du salaire brut. **C'est donc le salaire socialisé qui finance en partie la protection sociale.**

Il permet la reconnaissance sociale de toutes les situations des travailleurs et de prendre en compte les aléas de la vie. Qu'ils soient actifs, précaires, chômeurs, retraités, les salariés sont reconnus en tant que travailleur : le chômeur indemnisé comme un salarié demandeur d'emploi, le retraité, comme un salarié pensionné.

**Cet aspect pose comme principe la solidarité entre les travailleurs.** Le salaire socialisé est géré par un système de répartition entre travailleurs, dans lequel l'Etat ne devrait pas avoir son mot à dire. Quand l'Etat intervient dans le domaine du social, il le fait par l'impôt, toujours dans une logique d'« assistanat » qui stigmatise les plus précaires. En revanche, dans la logique de la cotisation sociale, le chômeur est un « salarié inactif », dont le revenu doit être maintenu en attente de retrouver une activité. **La cotisation est une arme économique** au service des travailleurs. Elle permet de financer les retraites, les allocations familiales, les remboursements des frais médicaux de millions de salariés. **La CNT considère qu'une mobilisation de l'ensemble des salariés est nécessaire pour obtenir le retrait de l'ensemble des contre-réformes depuis 1993**, pour gagner la bataille sociale décisive qui permettra de gagner les suivantes (salaires, emploi, partage des richesses...).

## Déficit dans les caisses

Là encore, nous avons le droit de la part du pouvoir à des prévisions catastrophiques, annonçant, si aucune mesure n'est prise, des déficits dans les différentes caisses (Sécu, UNEDIC).

**Parler de déficit**, alors que le gouvernement donne plus de 20 milliards d'euros au patronat chaque année avec le crédit d'impôt compétitivité...

**Parler de déficit**, alors que les différents gouvernements n'ont fait qu'exonérer toujours plus les cotisations sociales patronales ! En 2002, ces exonérations représentaient 19,5 milliard d'euros, **en 2011 près de 30 milliards !**

Celles-ci devraient être compensées par des versements de l'Etat, mais le manque à gagner dans les caisses de la Sécu **reste d'environ 3 milliards d'euros.**

## STOP AU CAMP DE LA HONTE !

## SOLIDARITE AVEC LES FAMILLES ROMS DE NIMES

**D**epuis trop longtemps, un groupe de Roms (des familles avec notamment des enfants en bas âge) survit dans des conditions épouvantables aux abords de Caissargues.

Les collectivités locales, conseil général, mairies, préfecture, ont été interpellées à plusieurs reprises par le collectif de soutien qui s'est formé pour aider ces familles au quotidien, autant pour leur survie que pour les démarches administratives. Aucune solution n'a été trouvée à ce jour, et pire encore, début février, des méthodes d'intimidations ont été employées pour les « déplacer » sur un autre terrain encore plus insalubre que le premier, les plongeant dans une détresse matérielle et psychologique absolument inacceptable. **Cette situation scandaleuse ne saurait durer.**

**La CNT demande aux pouvoirs publics** de prendre les mesures d'urgence qui s'imposent pour trouver un logement décent et pérenne à ces familles dans les plus brefs délais et **réaffirme son entière solidarité envers elles.** Nous saurons rester vigilants quant à l'évolution de leur situation.



**Le collectif Solidarité Roms de Nîmes** organise un rassemblement en soutien :  
**Samedi 1er mars 11h00 devant la préfecture avenue Feuchères.**

**Le Collectif Solidarité Roms de Nîmes :** [collectif.solidarite.roms@orange.fr](mailto:collectif.solidarite.roms@orange.fr)

## LE CAPITALISME N'ATERRIRA PAS À N.D.D.L.

Il y a plusieurs années déjà, le projet de l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes si cher à Jean-Marc Ayrault – aujourd'hui premier ministre – devient une belle offrande pour ses copains capitalistes de Vinci : un grand projet inutile pour lequel l'austérité n'est pas de mise.

Face à ce nouveau choix libéral à l'heure où les classes populaires subissent la dégradation de leurs conditions de vie et de la qualité de leur environnement, la riposte sociale s'est organisée à la base avec l'occupation des terres, le développement d'une alternative agricole à la surproduction capitaliste, la répartition égalitaire du travail et la production de richesses dans un cadre autogestionnaire... Ce sont les réalisations concrètes de la démocratie directe, de ceux et de celles qui ne baissent pas la tête. Un chemin vers la révolution ! **Et nous le réaffirmons, c'est bien parce que ces alternatives mises en œuvre font peur aux capitalistes, que la répression menée par le gouvernement socialiste est si dure.**

C'est à l'heure où la sociale-démocratie - ou plutôt le social libéralisme - se fait passer pour le seul rempart à la montée des extrêmes droites, à l'heure où s'accroissent les politiques d'austérité et la soumission aux desiderata de la troïka (UE, BCE, FMI), à l'heure où menace une opération d'expulsion et de répression de grande envergure, **qu'il devient urgent d'amplifier et soutenir les initiatives prises par le collectif en lutte à Notre-Dame-des-Landes.**

**C'est pourquoi la CNT estime que la journée de mobilisation du samedi 22 février 2014, qui a rassemblé plus de 20 000 personnes, est un point d'orgue de la lutte contre ce projet d'aéroport.**

## Victoire pour les salariés de La Poste !

La Poste vient d'être condamnée par le conseil des prud'hommes de Paris à verser **400 000 euros à 98 salariés sous contrat de droit privé**. Ces salariés qui, exerçant le même travail que ceux de leurs collègues fonctionnaires, ne percevaient pas la même prime. Instaurée il y a plus de 20 ans à La poste, la prime dite « complément poste » se calcule différemment pour les salariés de droit privé et les fonctionnaires. La Poste a donc été condamnée pour **non-respect du principe « à travail égal, salaire égal »**. 600 autres dossiers similaires ont été déposés et pourraient aboutir à la même condamnation.

## AGRESSION DE DEUX MILITANTS ANTIFASCISTES

Vendredi 14 février, deux jeunes mineurs ont été poignardés dans le quartier Saint-Jean à Lyon par des militants d'extrême-droite, nécessitant leur hospitalisation et intervention chirurgicale. Un quartier que veulent s'approprier les fascistes et où se trouve notamment le local «la Traboule» des Identitaires. Depuis plusieurs années, **les attaques physiques** imputables à l'extrême-droite **ne cessent de se multiplier sur tout le territoire**: assassinat de Clément Méric en juin dernier à Paris, attaque à l'arme à feu à Clermont-Ferrand le 17 janvier, attaques de bars et lieux associatifs, agressions islamophobes, antisémites et homophobes.

Tout semble permis à l'extrême-droite. Nous entrons dans une phase de lutte contre la renaissance des idées racistes, réactionnaires et fascistes. **La complaisance de la caste politique et judiciaire est lamentable.**

En effet, en menant une politique pro-patronale (renégociation des accords Unedic, pacte de responsabilité...) et raciste (expulsions, chasse aux Roms...), l'État donne aux **fascistes une légitimation « idéologique »**. Devant les considérables dégâts sociaux causés par le capitalisme et la politique pro-patronale de l'Etat, seule une riposte de classe nous permettra de contrer le développement des idées fascistes.

*Communiqué de la coordination libertaire antifasciste : **Confédération Nationale du Travail, Alternative libertaire, Coordination des Groupes Anarchistes***

## La CNT c'est quoi ?

**Un syndicat de combat & autogestionnaire**

### UN SYNDICAT !

Parce que cette forme d'organisation englobe à la fois le champ économique, politique, social et culturel.

### DE COMBAT !

Parce que les grandes avancées sociales n'ont été arrachées que dans l'action et la mobilisation.

### AUTOGESTIONNAIRE !

Parce que les décisions doivent être à la base par les syndiqués eux-mêmes.

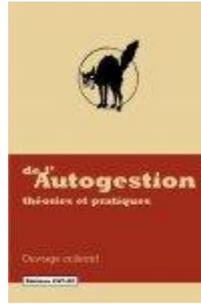
### SOLIDAIRE !

Parce que les hiérarchies s'opposent à la construction d'une société égalitaire et autogérée.

### ANTICAPITALISTE !

Parce que nous produisons des richesses et assurons tous les services, nous devrions les orienter pour le bien de toute la collectivité. C'est pourquoi le syndicalisme doit être porteur d'un projet de changement. Un projet révolutionnaire.

## LIBRAIRIE DE LA CNT 30



### De l'autogestion théories et pratiques, 352P, 15 euros

Ce livre explore deux aspects de l'autogestion, l'un historique, l'autre actuel, vivant, vivace, fait d'expériences, de réussites et parfois de déboires. Il s'agit d'éclairer une notion essentielle de la lutte des classes : **le besoin viscéral de la classe exploitée de prendre ses affaires en main**, tant dans l'entreprise que dans la société. À contre-courant des renoncements actuels, il est utile et nécessaire de revenir sur cette problématique émancipatrice. L'analyse de son itinéraire historique et politique nous permet d'en donner une définition renouvelée et pragmatique.

Mais l'autogestion n'est pas, loin s'en faut, une théorie figée ou un dogme. L'aspiration à ce principe se conjugue au présent aux quatre coins de la planète. **C'est ce qui distingue fondamentalement cette pratique. Elle doit être un fait, ici et maintenant, ou elle ne sera rien demain.**

Ce livre n'est pas une profession de foi. C'est un outil permettant d'enrichir notre compréhension, nos réflexions, nos luttes pour imaginer un autre futur.

Pour le commander :

**Envoyez-nous un mail à : [cnt.nimes@cnt-f.org](mailto:cnt.nimes@cnt-f.org)**

**Ou par téléphone au : 09.50.07.60.88**



### N'utre école, 4 euros par numéro

Revue trimestrielle de la CNT éducation, se propose d'être un outil pour tous ceux qui refusent le statu quo du tri social et de l'apprentissage de la soumission par l'école.

Des pédagogues, des syndicalistes - souvent les deux à la fois - échangent leurs réflexions et s'interrogent sur leurs pratiques, professionnelles ou militantes ; ils n'appartiennent pas à la catégorie des commentateurs mais vivent ce dont ils parlent ; ils n'ont pas non plus cette crainte de la parole et de la mise en questions si prégnante dans la société et dans les salles de maîtres ou de profs et qui conduit à la résignation et à l'enfermement individuel. Bref, **une revue syndicale et pédagogique faite par ceux qui font, et qui veulent changer de société et**

**d'école.** Mais on ne dialogue pas tout seul, et nous voulons être nombreux, plus nombreux qu'aujourd'hui, à parler, réfléchir et construire.



### Le combat syndicaliste, 2 euros Mensuel de la confédération nationale du travail.

Le Combat Syndicaliste traite de questions d'actualité, se fait l'écho des luttes ouvrières et sociales tant nationales qu'internationales, réalise des dossiers sur des thèmes précis (protection sociale, Prud'hommes, réduction du temps de travail, solidarité...) ou des numéros plus spécialement consacrés à un secteur particulier (dossier éducation...).

**Ces publications sont disponibles ainsi que d'autres au local de la CNT Nîmes lors de nos permanences, voir p.1. Un catalogue est aussi disponible sur simple demande par mail.**